

DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIII, No 25

Samedi 23 Juin 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-reveurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.

APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

STATUES, CHEMINS DE CROIX
ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du
sang, Anémie, Chlorose,
Débilité générale et
la Consomption.

CE N'EST PAS UNE DROGUE AMERICAINE, c'est un remède
CANADIEN, composé et préparé sous la direction d'un médecin distingué
et professeur à l'université Laval de Québec. La formula en est approuvée
par au delà de 150 médecins et ses effets **MERVEILLEUX** sont attestés
par au moins 300 citoyens, prêtres et religieuses, dont nous publirons bientôt
les témoignages. Ce tonique est **PRECIEUX** pour les religieux et religieuses
fatigués par l'étude, ou épuisés par la prédication et l'enseignement.

En vente partout ou s'adresser a la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

de 1 heure à 2 heures P. M.

" " 4 6 "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les évêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDRERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Angl.,

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL.

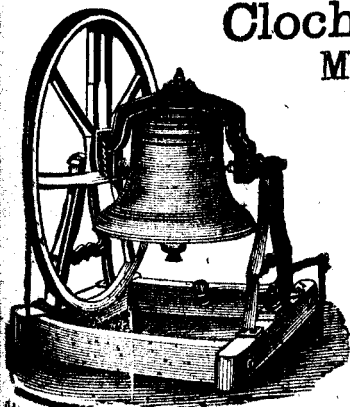
Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

Delivrees soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près



PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	24	JUN	— N.-D. de Grâce.
MARDI	26	"	— St-Antoine de Lavaltrie.
JEUDI	28	"	— St-Patrice de Sherrington.
SAMEDI	30	"	— St-Louis à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	24	JUN	— Ge P. S. J. Baptiste, d. 1 cl.
LUNDI	25	"	— S. Guillaume, Abbé, doub.
MARDI	26	"	— SS. Jean et Paul, M. M., doub.
MERCREDI	27	"	— De Oct., sem.
JEUDI	28	"	— Vig. SS. Pierre et Paul.
VENDREDI	29	"	— SS. PIERRE ET PAUL, Ap.
SAMEDI	30	"	— <i>Jeûne</i> , Comm. de S. P., d. m.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

Livres de Pièces pour Jeunes Gens.

- McGown J. G. W.** Le sonneur de Saint Paul, drame en cinq actes (14 personnages), in-18 50
- Le meme.** Les brigands de Franconie, drame en cinq actes (13 personnages), in-18 50
- Le meme.** Jean le Mau lit, drame en quatre actes (11 personnages), in-18 50
- Le meme.** L'homme de la forêt noire, drame en trois actes (11 personnages), in-18 50
- Le meme.** Cartouche, drame en trois actes (14 personnages), in-18 50
- Le meme.** Les anciens canadiens, drame en trois actes tiré du roman populaire de P. A. de Gaspé (11 personnages) in-18 40
- Le meme.** L'homme à la fourchette, comédie en un acte (6 personnages), in-18 25
- Le meme.** Les trois juges, comédie en un acte (6 personnages), in-18 25
- Le meme.** Un habit par la fenêtre, comédie en un acte (6 personnages), in-18 25
- Le meme.** Les frayeurs de Tigruche, comédie en un acte (4 personnages), in-18 25

Pièces pour Jeunes Filles.

- Baju Henri.** Le choix d'une amie, comédie en deux actes (6 personnages), 1-18 25
- Croiset Paul.** La chevrière d'Alsace, saynète (2 personnages) 1-18 15
- Charles M.** Les épiègleries de Godiche ou la tabatière du diable, comédie en deux actes (10 personnages), 1-18 20
- Le meme.** Les trois dons de la fée gisèle, comédie en trois actes avec couplets (10 personnages), 1-18 25
- Curo Marie.** Théâtre moral des jeunes personnes, choix de petites pièces propres à être jouées dans les familles ou dans les pensionnats, 1-12, 75 réduit à 25

Contenant : Malice et bonté, comédie en deux actes (5 personnages). — La petite cousine ou le mardi gras, comédie en deux actes (6 personnages). — Stéphanie et Jeannette ou les sœurs de lait, comédie-vaudeville en deux actes (9 personnages). — Léonie ou les vieilles, comédie en deux actes (6 personnages). — Le bal ou la vengeance, vaudeville en un acte (6 personnages). — Les conjectures, vaudeville en trois actes (9 personnages). — Léonore ou la jeune égoïste, comédie en deux actes (6 personnages). — Les deux régentes, comédie en trois actes (12 personnages).

Deberle Alfred. Le secret d'Yvonne, comédie-vaudeville en deux actes (11 personnages) 1-18 20

Le meme. Le palais du travail ou les fées laborieuses, féerie dialoguée en un acte (10 personnages), 1-18 20

Demoiselles (les) d'honneur ou le lutin du soir, vaudeville en un acte, mêlé de couplets, 1-18 15

D'Outreleau A. L'étude et le plaisir, dialogue en un acte (4 personnages), 1-12 20

Drohojoska Ctasse. Une matinée littéraire, proverbe en un acte avec chants et musique (5 personnages), 1-12 20

Le meme. Le prix Monthyon, pièce en deux actes (7 personnages), 1-12 25

Le meme. Si la parole est d'argent, le silence est d'or, charade en action, en trois actes avec chants et musique (7 personnages), 1-12 20

Esteve l'abbé. Clotilde ou la conversion des francs, drame en trois actes (11 personnages) 1-18 20

Le meme. La bonne demoiselle ou le voyage en terre sainte, comédie-vaudeville en trois actes (12 personnages), 1-18 20

Le meme. Anna la prophétesse. — Les bergères de la Palestine, au temps du messie pastoral (6 personnages), 1-18 20

Farrenc Cesarie. Petit théâtre pour jeunes filles, en un et deux actes et de 4 à 7 personnages.

Contenant : Amélie ou la jeune institutrice. — Une fête. — Marika, ou la jeune fille reconnaissante. — Emma, ou les étrennes. — Junia, ou la jeune fille charitable. — La paresseuse. — Adèle, ou l'orgueil puni. — Caroline.

Girard Melle. La fille de Jephté, pièce en trois actes avec chants (14 personnages), 1-12 25

Le meme. Les bohémiennes, pièce en trois actes avec chants et musique (15 personnages), 1-12 20

Goinbot Mme. Les plaisirs de la science, dialogue en un acte (12 personnages), 1-12 15

- Guerrier de Haupt.** Les petites merveilleuses, comédie-vaudeville en deux actes (5 personnages) 1-18 20
- Guyet J. A.** La bienséance, dialogue sur les singularités de la conversation, en un acte (10 personnages), 1-12 20
- Le meme.** L'élégance, dialogue sur l'emploi des figures dans la conversation (11 personnages), 1-12 25
- Jours (les) de fête du patronage,** 1-12 75
- Contenant : Hortense ou les dangers des mauvaises compagnies, — Blanche ou la sanctification du dimanche. — Louise ou le triomphe de la vertu. — Quinze ans ! — Le volubilis. — L'agneau blessé. — Le nid. — Le Lys. — Le phare. — Bienvenue à M. le curé. — Après la laïcisation. — A M. le curé. — A l'avance ! — En retard ! — Adieu. — Encore une fête. — Merci, etc.
- Lortal M. de.** Le martyr de Ste Philomène, drame religieux en trois actes (8 personnages) 1-12 25
- Le meme.** Le revers de la médaille, proverbe en trois tableaux, (6 personnages), 1-12 20
- Lavagane Hector.** Dialogue pour la sainte Catherine (5 personnages), 1-12 25
- La Magdelaine J. de.** Sainte Geneviève, bergère, patronne de Paris, pièce en cinq actes avec chants et musique (13 personnages), 1-12 20
- Le meme.** Calista, drame en quatre actes et six tableaux (11 personnages), 1-12 20
- Le meme.** Sainte Elizabeth de Hongrie ou le miracle des roses, pièce en cinq actes et six tableaux (8 personnages), 1-12 avec musique 25
- Manceau M.** La sainte Catherine ou le bon emploi de l'argent, comédie en un acte avec couplets et musique (16 personnages) 1-12 15
- Le meme.** Un conte bleu, pièce en trois actes avec chœurs et couplets, (12 personnages) 1-12 25
- Mars Antony.** La petite cendrillon, pièce en deux actes avec chœurs et couplets, (6 personnages) 1-12 25
- Mourot V. abbe.** Sainte Cécile ou les gloires de la virginité, drame en trois actes (12 personnages) 1-12 25
- Le meme.** Marie-Antoinette ou les sourires et les tristesses d'une reine, drame en trois actes (13 personnages) 1-12 20
- Le Roy Ch.** Madame Beauclerc à révé " chats " ! comédie en deux actes (4 personnages) 1-12 20

Recreations dramatiques pour les jeunes personnes, fort volume 1-8 1.25

Contenant : Juliette ou la campagne et la ville, drame en 3 actes. — Jeannette ou la première condition, charade en action, en deux syllabes. — La reine des muettes, drame en un acte. — La dispute des voyelles, charade en action. — Victorine ou la fille d'esprit maïse, drame en 3 actes. — Une vengeance permise charade en action. — Judith, drame religieux en deux actes. — Le billet de loterie, drame en deux actes. — Les après-soupés du pensionnat. — Les martyres, drame religieux en 3 actes. — La leçon d'histoire et de géographie, comédie en 1 acte. — La saint Martin comédie en un acte. — La dame de douze ans, ou le remède de Fenélon, comédie en deux actes. — Dialogue pour une distribution de prix. — L'éducation mal entendue, dialogue en un acte. — Les tribulations du pensionnat. — Marie Stuart, drame en 4 actes mêlés de chants. — Les élèves studieuses (dialogue en 1 acte. — La fête de la maîtresse de pension, dialogue en un acte. — Les bonnes élèves, dialogue en un acte. — La première leçon, comédie en deux actes. — La nouvelle élève. — Bathilde ou la vertu récompensée, drame en trois actes. — La loterie de la sainte Catherine proverbe en un acte. — Des charades en action. — Conseils pour exercer à la représentation des drames contenus dans ce recueil.

La musique pour le même ouvrage, 1-8, 75 réduit à 45

Moret J. J. abbe. Une lettre au bon Dieu, deux actes (7 personnages), 1-12 20

Sockeel A. abbe. Mes voisins, mardi-gras en un acte avec pantomime et chants (8 personnages), 1-12 25

Le meme. La fredaine de Suzette, opérette comique en un acte (7 personnages), 1-12 25

Le meme. Deux saynètes pour petites filles : l'accordéon cassé. — Mme la Férule, avec musique (7 personnages), 1-12 25

Stolz Mad. de. Le petit marmiton, comédie en deux actes (6 personnages), 1-12 15

Le meme. Les deux cousines, un acte (5 personnages), 1-12 25

Le meme. Tout ce qui reluit n'est pas or, un acte (5 personnages), 1-12 15

Trimm T. Les contes de Perrault, fantaisie en un acte mêlée de couplets, 1-12 25

Wiseman Cardinal. Fabiola, drame en six actes avec chants et musique (25 personnages), 1-12 20

Lemercier de Neuville. La mort de César, comédie en un acte, mêlée de couplets, pour pensionnats de demoiselles (7 personnages), 1-4to 50

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 23 JUIN 1894. VOL. XXIII, No 25

SOMMAIRE :

I. Cinquième dimanche après la Pentecôte. — II. Allons au Sacré-Cœur. — III. La question scolaire au Canada. — IV. Sacrilèges. — V. L'épiscopat anglais et l'éducation primaire. — VI. Un bel hommage au clergé. — VII. Lourdes et Bernadette. — VIII. Statistiques éloquentes. — IX. Mgr Taché. — X. Le soin dû à l'âme. — XI. Chronique diocésaine. — XII. Bibliographie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 24. — Annonce de la fête de saint Pierre et du jeûne pour samedi, veille de la solennité.

Cathédrale. — Dimanche 24, grand'messe pontificale et fête de la St-Jean-Baptiste.

Vendredi 29. — Messes comme les dimanches.

S. Sacrement. — Vendredi 29, ordination à 9 heures.

Bon Pasteur. — Lundi 25, grand'messe pontificale.

St-François d'Assise. — Dimanche 24, bénédiction d'une cloche à 4 heures.

St-Grégoire. — Mardi 26, confirmation à 2 heures.

Dimanche 24. — Fête du Titulaire de St-Jean-Baptiste.

CINQUIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

I. Considérons attentivement les attraits de la personne de Jésus-Christ, les charmes divins de sa parole, l'éclat de ses miracles, les témoignages sympathiques de son amour, les prodiges de sa bonté infinie ; et nous comprendrons l'empressement des hommes qui abandonnent en grande foule leurs demeures et leurs affaires terrestres pour le suivre sur les montagnes et dans les déserts. Captivés par la pensée du ciel, ils oublient les choses de ce monde ; ils supportent volontiers la faim, la fatigue, les privations, les épreuves, pourvu qu'ils contemplent le divin Sauveur, pourvu qu'ils goûtent les délices de la céleste patrie.

Mettons-nous au nombre de ces âmes aïamées de la parole de Dieu, et laissons nous attirer dans la solitude intérieure pour entendre en nous-mêmes la voix du bien-aimé.

II. La parole de Jésus-Christ nourrit à la fois l'âme et l'intelligence ; mais quand on la reçoit avec humilité et qu'on accomplit ce qu'elle enseigne, le Seigneur pourvoit aussi aux besoins corporels. C'est ce que nous voyons tout d'abord dans la multiplication des pains. Ce miracle réalise une consolante promesse de l'Évangile : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Les chrétiens qui veulent l'accessoire avant le principal risquent souvent de perdre l'un et l'autre ; tandis que ceux qui vont droit à Jésus-Christ et lui abandonnent le soin du présent et de l'avenir, ne manquent jamais du nécessaire. Dût la Providence faire des merveilles, elle les assiste et justifie leur confiance.

Le Seigneur se plaît quelquefois à exercer la patience de ses disciples ; Il permet les épreuves et les privations ; mais Il ne tolère pas les inquiétudes, et Il proportionne son secours à notre foi.

ALLONS AU SACRÉ-CŒUR.

Nous sommes en plein temps consacré aux épanouissements de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Depuis plus de deux siècles, le Divin Maître a lancé son appel qu'il renouvelle plus pressant que jamais. Si, aujourd'hui, les nuages de tempête s'amoncellent plus nombreux et plus noirs, si, dans son plan divin, Dieu permet que l'enfer enserre davantage l'Église de J.-C., que, malgré leurs efforts généreux, les vrais chrétiens se heurtent à des obstacles qui sembleraient décourageants, ces nuages, ces obstacles, ces dangers ne sont ils pas autant de voix par lesquelles Jésus nous clame : « mais, venez donc à mon Cœur, offrez-lui donc vos expiations, vos prières. Ce Cœur qui a sauvé le monde, je vous l'ai présenté et je vous le montre toujours comme votre défenseur invincible et le gage assuré de votre délivrance. »

Ce qu'en 1674, il a dit à sa bienheureuse confidente, il l'a dit pour nous, et elle nous le raconte ainsi en son nom. « *Le divin Maître me fit connaître que le grand désir qu'il a vait d'être parfaite-*

ment aimé des hommes lui avait fait prendre le dessein de leur manifester son Cœur, et de leur donner, dans ces derniers temps, ce dernier effort de son amour, en leur proposant un objet et un moyen si propres pour les engager à l'aimer, et à l'aimer solidement. Qu'en cela il leur ouvrait tous les trésors d'amour, de grâces, de miséricorde, de sanctification et de salut que ce Cœur contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer l'amour et l'honneur qui leur seraient possible, fussent enrichis avec profusion des trésors dont ce Cœur divin est la source, source féconde et inépuisable.

Après des promesses aussi formelles tombées des lèvres d'un Dieu qui nous offre son Cœur avec ses richesses infinies, qui restera froid, indifférent ou hésitant ! Venons donc, accourons au foyer d'espérance et d'amour.

LA QUESTION SCOLAIRE AU CANADA

(Nouveau Moniteur de Rome).

Le Canada peut se vanter de posséder le régime scolaire le plus juste et le plus libéral. Il existe néanmoins, au Manitoba et au Nord-Ouest, un conflit d'une portée très grave. Le gouvernement des territoires du Nord-Ouest a introduit en 1890 une innovation désastreuse dans la législation scolaire. Il a décrété l'établissement de l'école neutre dans des conditions et avec des exagérations telles, que l'école neutre équivaut à l'école protestante. Il y avait là plus qu'une injustice ; c'était un manque de reconnaissance. Le Nord-Ouest est entré dans la Confédération sur les instances de l'archevêque de St-Boniface.

On se rappelle ce touchant épisode. Se trouvant au Concile du Vatican, pendant la révolte des populations, le grand apôtre fut rappelé par le gouvernement, pour calmer les esprits et faire triompher l'annexion. Grâce à l'influence du prélat, l'œuvre de conquête réussit. Or, en entrant dans la Confédération, les populations catholiques avaient reçu la promesse que tous leurs droits seraient sauvegardés, à l'instar des autres provinces. Aussi quel ne fut pas l'étonnement de l'évêque-missionnaire, quel ne fut pas l'émoi des catholiques, quand le lieutenant gouverneur substitua, il y a quatre ans, l'école neutre au régime antérieur !

Les catholiques en appelèrent au gouvernement fédéral. Mais malgré le zèle déployé par les ministres catholiques, la majorité repoussa les revendications des pétitionnaires.

En face de cette situation douloureuse, que faire ? En appeler au gouvernement impérial ? A la reine ?

Un essai de solution moyenne vient de se produire avec éclat.

L'épiscopat canadien a présenté au Parlement de Québec une pétition demandant un règlement équitable de la question scolaire.

Le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, ses six collègues métropolitains et leurs dix-huit suffragants exposent en 13 points les modifications apportées, en 1880, par les lois scolaires, dans les écoles paroissiales du Manitoba et du Nord-Ouest. Ces innovations, disent-ils, ont été une source de peines, de regrets et de difficultés pour une partie de la population canadienne. En conséquence, l'épiscopat demande au gouverneur général, en son conseil, de donner telles directions et prendre telles mesures qu'il croira les plus propres à apporter soulagement aux maux dont souffrent les catholiques de la province de Manitoba, par suite des lois scolaires passées dans leur province, en 1890 ;

De communiquer avec le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, afin que les ordonnances soient modifiées, de façon à corriger les griefs dont se plaignent les catholiques du Nord-Ouest ;

Enfin, de désavouer l'acte du Manitoba de 1894, décrétant la confiscation de toutes les propriétés scolaires des arrondissements qui ne seraient pas soumis à la nouvelle législation.

Nous ne saurions trop applaudir à cet acte d'arbitrage et de haute intelligence. Par cette démarche collective, l'épiscopat tout entier réclame une issue conforme aux pactes, aux droits et à la justice. Il nous paraît difficile que le gouvernement résiste à cette intervention. Le ferait-il, il ne resterait aux catholiques que l'appel suprême à la reine et à l'empire. Ce serait un incident d'une portée internationale si grave que l'administration du Canada et des provinces du Nord-Ouest et du Manitoba n'exposera pas le renom de l'empire britannique à un débat public et solennel.

SACRILEGES

Deux sacrilèges horribles ont jeté dernièrement la consternation dans les âmes chrétiennes.

Un vol a été commis à Paris, en l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Le prêtre officiant venait de déposer au tabernacle de la chapelle de Saint-Georges, une des chapelles latérales de droite, derrière le grand chœur, les deux ciboires contenant plusieurs centaines d'hosties consacrées. Il était 8 heures du matin et il y avait peu de monde à l'église.

Dix minutes après, on trouva la grille forcée et le tabernacle fracturé : le saint ciboire et les hosties avaient disparu !

Le prêtre avait oublié la clef sur le Tabernacle.

On soupçonne des femmes lucifériennes.

Les ciboires ayant peu de valeur, il est probable que les hosties sont aux mains des sectaires qui font entrer le sacrilège pour une grande part dans leur rites infâmes.

Des amendes honorables ont eu lieu dans la basilique.

Puisse Dieu pardonner cet attentat commis en pleine Semaine Sainte, alors que tout un peuple s'apprêtait à célébrer les admirables mystères de la Rédemption, et à prier pour le salut et la gloire de la France !

— Un autre sacrilège épouvantable a été commis, au lycée de Douai.

Un pensionnaire de l'établissement a conservé la sainte Hostie et l'a ensuite livrée aux plus révoltants outrages, la transperçant, la déchiquétant « pour voir s'il en sortirait du sang. »

Et cet élève n'a pas été un « solitaire. »

Ce propagandiste par le fait a eu des complices : deux de ces misérables, plus âgés, partant plus coupables, ont été mis à la porte avec lui.

Voilà à quelles horreurs conduit un enseignement athée !...

— Il y a peu d'années qu'un ecclésiastique du diocèse de Paris, visiteur d'un grand ordre, prêtre très sage, très prudent, n'aimant à dire que ce qu'il savait bien, écrit la *Vérité* de Paris, déclarait qu'il existait à Paris, dans le seul quartier de Saint-Sulpice, vingt-deux autels consacrés au démon et servant à des pratiques sacrilèges.

Un certain nombre de personnes savent où s'est passée une scène horrible décrite sous le nom de messe noire par un romancier connu.

Enfin, faut-il le dire ? il existe une horrible industrie du sacrilège. Des groupes de cabalistes et d'occultistes ont des

pourvoyeuses d'hosties consacrées, d'abominables femmes qui, pour une médiocre rémunération, se présentent à la sainte Table et font marché des hosties qu'elles ont reçues sous la surveillance de témoins implacables.

On tremble de révéler de telles abominations, mais depuis quelque temps elles deviennent fréquentes et publiques. Le monstrueux attentat qui vient d'être commis à Notre-Dame, avec une audace et une impunité qui semblent un défi infernal, jette sur l'impiété moderne d'affreuses lumières dont il ne faut pas détourner les yeux. On devine des abîmes d'iniquité qui appellent la colère de Dieu. Puissent les prières et la douleur des chrétiens prévenir sa justice !

A l'occasion de ces vols sacrilèges, la *Semaine religieuse* de Mende écrit les lignes suivantes :

« Le simple voleur prend brutalement les vases sacrés et laisse là sur l'autel, dans le tabernacle, les saintes espèces ; quelquefois il y a comme un reste de retenue chrétienne dans son crime ; il dépose les hosties sur un corporal ou les enveloppe d'un linge sacré.

» L'ennemi du Christ, quand il pose la main sur le vase sacré, songe d'abord à le détruire ; il est venu pour ça, et il foule aux pieds les saintes espèces ; c'est dans son programme.

» Le Luciférien, le fils de Satan, prend les vases sacrés et le divin trésor qu'ils renferment, et plus il y a d'hosties dans l'or du tabernacle, et plus la prise est bonne. Que deviennent-elles ces hosties ? Dans quelles mains immondes tombent-elles ? Pour quels infâmes mystères l'auguste sacrement de nos autels est-il réservé ? Il faut que les fidèles se résignent à se rendre compte d'une monstruosité qu'ils n'auraient jamais osé entrevoir, même en rêve ; il faut que les chrétiens indifférents, mais qui respectent pourtant encore quelque chose, sachent le fond et le dernier mot des démoniaques hypocrites qui calment leurs révoltes religieuses par de bonnes paroles. Il est malheureusement vrai, malheureusement prouvé jusqu'à l'évidence, que ces hosties sont employées dans les antres de la Maçonnerie Luciférienne, sous forme d'hommage et de sacrifice dérisoire à Satan, vainqueur du Fils de Dieu, plus fort, plus puissant que le Fils de Dieu, plus ami des hommes que le Dieu du Calvaire.

« Les saintes hosties sont déposées sur un simulacre d'autel devant la statue du Damné, assis sur son trône ; une sorte de

prêtre ou plus souvent de prêtresse, singe une grossière parodie de la messe, suivie d'une communion avec le pain de l'autel de Satan, noir, celui-là, et arrondi en forme d'hostie ; puis tous, quand ils possèdent leur dieu bon, le dieu en feu, comme un tison d'enfer au fond de leurs entrailles, ils se ruent sur l'hostie immaculée de nos autels et la percent à coups de poignards. La messe noire est dite ! Qui sont donc ces hommes et que peuvent-ils faire au sortir de leurs cavernes ?

« Le docteur Bataille a fait sur ce point des révélations si précises et donné des détails si probants, qu'il n'est plus possible de nier ces abominations inouïes. Des faits récents, comme celui de la Loge de Fribourg, des maladroites de sectaire, une sorte de besoin de vantardise diabolique ont achevé de faire la lumière. »

L'EPISCOPAT ANGLAIS ET L'EDUCATION PRIMAIRE

Le Cardinal Archevêque et les Evêques de la Province de Westminster, (Angleterre), dans leur dernière réunion annuelle tenue à Pâques, ont adopté à l'unanimité les résolutions qui vont suivre et qui visent tout spécialement l'éducation primaire. Les catholiques du Canada et des Etats-Unis peuvent y trouver plus d'un enseignement : la causes des écoles publiques y est ve magistralement jugée.

Voici ces résolutions :

1. Les parents tiennent de Dieu le droit et le devoir de veiller à ce que leurs enfants soient élevés dans ce qui leur semble être la véritable religion. C'est à eux personnellement d'y pourvoir à moins que par exception (inconduite, par exemple) ils aient perdu le droit que la nature leur accordait.

2. Cette loi fondamentale ne saurait être changée, ni abrogée, sous prétexte d'uniformité à obtenir dans l'éducation ou de majorité adverse dans l'électorat. Peuple et législature sont tenus au même titre de la respecter.

3. D'après l'essence même des choses, mépriser et en pratique outrager une loi de la nature—tel que le droit des parents de surveiller l'éducation de leurs enfants—ne saurait contribuer au bonheur ni à la prospérité de l'Etat. Peu importe du reste le pro-

cédé employé; mesures légales ou négation de ressources, la faute étant la même, la punition ne saurait différer.

4. Puisque de nos jours le peuple prend une part de plus en plus large au gouvernement et que son influence comme facteur politique va toujours grandissant; pour détourner de trop évidents dangers, la sécurité de l'Etat demande que les principes religieux (seuls capables de contrôler la conduite des individus) soient fortement inculqués pendant les années consacrées à l'éducation primaire. Or ce résultat, en autant que les catholiques sont concernés, ne peut être obtenu que par des écoles catholiques primaires placées sous le contrôle d'une direction catholique.

5. Les parents catholiques ne peuvent en conscience accepter pour leurs enfants ni approuver un système d'éducation dans lequel l'éducation séculière se donne seule sans tenir compte de l'instruction religieuse.

6. Les parents catholiques ne peuvent en conscience accepter pour leurs enfants ni approuver un système d'instruction religieuse basé sur l'interprétation privée de la Bible, que cette instruction soit donnée par des professeurs spéciaux ou non.

7. Le seul système d'éducation religieuse que les parents catholiques peuvent accepter pour leurs enfants, c'est l'instruction donnée sous l'autorité et la direction de l'Eglise qui, d'après leur foi, a été spécialement chargée par Jésus-Christ d'enseigner tout ce qu'Il a révélé.

8. Enlever le contrôle des écoles catholiques à ceux qui représentent les convictions religieuses des parents pour le donner aux représentants de la majorité des contribuables,—incapables de prendre la défense des principes que les catholiques ont à cœur—c'est une violation des droits des parents, empiètement qu'il faut combattre comme une injustifiable atteinte à la liberté religieuse et aux droits sacrés des parents.

9. Les écoles primaires catholiques, puisqu'elles se soumettent à toutes les exigences du département de l'Education, ont le même droit que toutes les autres écoles primaires du pays à une juste part des fonds publics provenant soit des taxes locales, soit du département de l'éducation. C'est une injustice de priver ces écoles des subventions ordinaires, à raison de l'instruction religieuse donnée à la demande des parents aux enfants qui fréquentent les établissements catholiques.

10. Dans la condition présente de l'Angleterre au point de vue

religieux, le devoir de l'Etat est de garder une impartialité absolue à l'endroit de l'éducation religieuse ; peu importe où elle se donne, que ce soit dans les écoles libres ou dans celles qui sont directement soumises au département de l'éducation. Toutes les écoles primaires remplissant les obligations imposées par le département devraient en toute équité recevoir une allocation, représentant leur juste part des fonds recueillis pour les besoins généraux des écoles primaires.

11. L'éducation obligatoire imposée par l'Etat devient une intolérable tyrannie, si celui-ci ne pourvoit ou du moins n'acquiesce à l'éducation des enfants dans leur propre religion. La loi anglaise y pourvoit dans le cas des enfants qui fréquentent les écoles gratuites ou qui supposent une condamnation judiciaire (*pauper & semi-criminal* ; le code stipule expressément que ces enfants seront élevés dans leur propre religion. Pourquoi refuser aux enfants des classes ouvrières qui sont forcés de fréquenter les écoles ce grand avantage de l'éducation religieuse que l'on accorde à tant d'autres moins dignes d'intérêt ?

12. L'axiome des doctrinaires qui tend à affirmer qu'une subvention accordée sur les taxes purement locales investit par là même les contribuables du privilège de se substituer à tous les droits d'éducation dont les parents peuvent être les dépositaires, est faux, injuste et contraire à l'expérience des faits.

13. Cette affirmation se trouve encore combattue par des précédents et par des statuts d'Angleterre qui déterminent que des subventions peuvent être prélevées sur les taxes locales en faveur des écoles dissidentes, industrielles, de réforme et autres, sans cependant stipuler que le contrôle de ces établissements passera aux contribuables qui auront fourni les fonds. Si les protestants trouvent bon de se décharger sur des bureaux scolaires de toute responsabilité par rapport à l'éducation religieuse de leurs enfants, cela les regarde ; quant aux catholiques, ils ne peuvent accepter un semblable état de choses et demandent que l'on fasse droit à leurs réclamations et que l'on respecte leurs convictions.

14. Il est absolument nécessaire de faire disparaître la criante injustice commise par la législature en plaçant les écoles fréquentées par la majorité des enfants dans un état choquant d'infériorité financière vis-à-vis des écoles fréquentées par la minorité, alors que le niveau de l'éducation donnée est le même de part et d'autre. Cette infériorité existe. Pour le prouver, disons

que les écoles sous le contrôle de bureaux scolaires se chiffrent par 4,972 et les écoles libres par 14,710 ; que l'assistance moyenne dans les premières est de 1,704,600 avec capacité d'admettre jusqu'à 2,130,000 élèves, tandis que les écoles libres ont une assistance de 2,416,000 et une capacité de 3,650,000. Et cependant d'après le dernier rapport parlementaire, les écoles gouvernées par des bureaux scolaires ont reçu, sur le montant des taxes locales, un appoint de £2,462,000, tandis que les écoles libres n'ont pas obtenu un liard de cette source. Et pendant que les bureaux scolaires émargent de la sorte au budget des taxes locales (c'est le rapport officiel qui le dit, il a fallu réunir l'an dernier pour le maintien des écoles libres la somme énorme de £964,893, à force de souscriptions et de donations, sans quoi ces écoles n'auraient pas même obtenu leur petite part des fonds généraux de l'éducation.

Voilà ce qu'ont à souffrir en Angleterre les parents chrétiens qui désirent élever leurs enfants dans leur propre foi ! Voilà comment on entend l'égalité religieuse et la justice !

15. La ligne de conduite que tient obstinément le département de l'Éducation exige que l'on mette à exécution sans plus tarder la décision proposée, il y a déjà six ans, par la commission royale dite de l'éducation primaire. Cette décision, la voici :

« Le temps est venu où pour sauvegarder les intérêts de l'éducation, il faut nécessairement trouver un mode d'administration plus satisfaisant et plus complet que celui du présent ;

1o Pour faire disparaître les choquantes injustices qu'entraînent les deux systèmes actuels d'écoles à bureaux scolaires et école libres ;

2o Pour mettre fin, dans la mesure du possible, à l'avenir, aux conflits d'intérêts et aux désagréments qui ont si fréquemment surgi entre les deux camps à leur désavantage réciproque. »

UN BEL HOMMAGE AU CLERGE

Les anticléricaux italiens ont pris récemment à partie M. Imbriani, un des chefs de l'extrême gauche à la Chambre des députés, et lui ont reproché de n'avoir jamais, malgré ses idées avancées, jeté la pierre contre le clergé de son pays. Voici ce qu'à

répondu, dans les journaux de son parti, le député radical, l'ennemi irréconciliable de Crispi :

« Trouvez-moi un prêtre, un vrai prêtre, qui ait jamais intrigué dans les banques, qui les ait bouleversées, qui ait plongé ses mains dans les caisses de l'Etat, qui se soit révolté contre la loi, qui ait affamé et saigné le peuple, qui ait détruit la propriété, violé le domicile d'autrui, contribué à forger des lois exceptionnelles, et qui ait travaillé pour des alliances hybrides et dangereuses ; donnez-moi un prêtre qui corrompe les électeurs et les fonctionnaires, qui tire sur de pauvres gens sans armes et affamés, qui vende sa conscience, sa plume et son influence au profit des chefs trafiquant de la politique, de la finance et de l'industrie ; donnez-moi un prêtre qui ait fait tout cela et tout le reste perpétré par des laïques, et aussitôt je vous traînerai ce prêtre devant la représentation de la souveraineté nationale, et je le couvrirai de tout mon mépris et de toute mon exécration, comme je le fais pour tous les autres. Mais jusqu'à ce que vous m'ayez trouvé ce prêtre, et tant que les prêtres continueront à se consacrer à leur ministère, en accomplissant l'importante fonction, même sociale, de diriger et de fortifier les âmes, pendant qu'ils continueront à prêcher et à exercer la charité, à répandre l'instruction, à traiter les sciences, les lettres et les arts, à assister les malades dans les hôpitaux, dans les lazarets et les blessés en temps de guerre ; pendant que ces prêtres protégeront et assisteront les orphelins et les abandonnés, qu'ils proclameront la grande maxime chrétienne et sociale : *ne point faire aux autres ce qu'on ne veut pas qu'il soit fait à soi-même* ; pendant que ces prêtres rendront moins douloureuses les agonies, moins poignantes les inégalités de la fortune, moins amères les douleurs de la vie ; pendant que ces prêtres feront tout cela, non-seulement je n'en ai jamais dit de mal et je n'en dirai jamais, mais à l'occasion je les louerai même, comme l'autre jour j'ai loué les chanoines Palatins des Poulles, qui font la charité et donnent du travail, en face des dilapidations des administrateurs de la maison royale, et non de la munificence du Prince. »

LOURDES ET BERNADETTE

Qui ne connaît la touchante histoire de Bernadette, de cette petite « pastoure » à la foi si naïve qui, en faisant paître son trou-

peau dans les landes des Pyrénées, ne savait que prier et songer aux ineffables douceurs du paradis. — C'était un vase d'élection, une âme pure que le mal n'avait jamais effleuré ! Elle était heureuse, la petite bergère, dans cette vie au grand air. « Les prières étaient comme du miel dans sa bouche, » disait d'elle récemment encore un incrédule, frappé d'admiration à la vue d'une si candide piété. Après quelques années passées dans la montagne, elle revint à Lourdes, où vivaient ses parents, de pauvres gens qui gagnaient péniblement leur vie, en surveillant un moulin que les eaux du gave, le Ger, faisaient tourner. — Bernadette regrettait toujours le temps béni où elle gardait les brebis, dans les hauts pâturages. Elle vaquait aux soins de la maison, quoique frappée déjà par la maladie qui devait plus tard l'emporter ; mais son âme vaillante savait vaincre la douleur pour acquitter ses devoirs domestiques. Elle se préparait à faire sa première communion, — c'était dans l'hiver de 1858. —

Or, il advint qu'un jour, par une matinée froide et brumeuse, au moment où l'enfant se dirigeait vers Massabielle, elle aperçoit, dans la cavité placée au dessus d'une grotte naturelle creusée dans le rocher, une dame habillée de blanc, debout, les mains jointes, un chapelet à ses doigts, les pieds nus et posés sur une touffe d'églantier. L'enfant regarde avec stupeur, puis avec effroi. Elle tombe à genoux et imitant le geste lent de l'apparition, fait dévotement le signe de la Croix. A ce moment la vision disparaît. Par trois fois, Bernadette put contempler la belle dame qui lui recommanda de prier pour les pécheurs, voulut qu'on lui élevât une chapelle et disparut en disant : « Je suis l'Immaculée Conception. » La très sainte Vierge avait ajouté : « Allez boire à cette fontaine. » Bernadette était bien anxieuse, car le sol de la grotte ne portait aucune trace d'humidité ; mais, par un miracle soudain, une source jaillit du rocher et l'enfant put accomplir l'ordre qui lui avait été donné.

On accueillit d'abord ce récit avec incrédulité : on ne voulait pas ajouter foi à ce qu'on nommait des hallucinations. Cependant devant la netteté des affirmations de Bernadette, devant tant d'innocence unie à tant de piété, devant une simplicité si convaincue et que les plus subtils ne purent jamais trouver en défaut, ni mettre en contradiction, il fallut s'incliner.

La sainte Vierge était bien apparue à Bernadette. On construisit la chapelle devenue aujourd'hui un temple magnifique. Les pèle-

rins arrivèrent en grand nombre et d'incessants miracles attestèrent la vérité des assertions de la petite « pastoure » qui répondait invariablement : « la Belle Dame a dit de prier pour les pêcheurs... » et qui elle-même priait toujours, comme sur la lande, récitant son chapelet avec une ferveur de plus en plus grande.

Tel est le miracle de Lourdes qui s'opéra quatre ans après la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception.

Le sanctuaire élevé au lieu même de l'apparition, sur le sommet de la roche Massabielle, devint donc le pieux rendez-vous des catholiques, accourant invoquer la Vierge Immaculée. Combien de faveurs ont été obtenues par son intercession toute puissante ! Il suffit pour s'en convaincre de voir à Notre-Dame de Lourdes les plaques commémorative de reconnaissance, et d'action de grâces, le flot chaque jour grandissant des pèlerins, les processions déroulant leur long cortège sur le flanc de la colline et se rendant de la grotte miraculeuse à l'église ! Dans ce panorama splendide, où l'âme semble retrouver un des attributs de la majesté divine, la grandeur, les pensées s'élèvent vers le ciel, dégagées des tristesses de la terre. De cette grotte privilégiée où la très Ste Vierge a parlé à Bernadette se dégage un parfum rafraichissant qui remplit le cœur d'une surabondante félicité. On se sent consolé : la paix intérieure descend dans les esprits ; les souffrances morales, les souffrances physiques reçoivent un précieux soulagement.

Lourdes est encore un exemple de l'efficacité de la prière : arme invincible donnée au chrétien pour forcer la main de Dieu. Rien ne résistera à la supplication du canadien, priant en la simplicité de son cœur.

Que tous les catholiques, à qui la chose est possible, partent donc en pèlerinage vers la grotte de Lourdes ! Qu'ils aillent prier à l'endroit même où se sont effectués tant de miracles, dans ce coin béni du sol de la France où la très sainte Vierge a recommandé à Bernadette de prier pour les pêcheurs !

STATISTIQUES ELOQUENTES

Le catholicisme en Chine. — D'une conférence faite à Lyon, par un Chinois, sur les progrès accomplis en Chine depuis 1860, nous extrayons les réflexions suivantes qui sont d'un grand intérêt, venant d'une telle source :

« Le catholicisme, a dit M. Ly-Choa-Pee. compte, en Chine, 1,100,000 fidèles, et le protestantisme 33.000. Onze cent mille, dira-t-on, c'est bien peu sur 400 millions d'habitants.

« C'est beaucoup, faut il répondre, si l'on considère les difficultés déjà vaincues. Il faut, du reste, tenir compte de la qualité. N'est point catholique qui veut, et du jour au lendemain ; on ne le devient qu'après de longues et sérieuses épreuves. Souvent il arrive aux missionnaires de partager les cérémonies du baptême ; ils commencent à faire l'exorcisme, et ce n'est qu'après un an, quelquefois deux, qu'ils donnent le baptême. »

En somme, M. Ly-Choa-Pee considère le catholicisme comme le plus puissant élément de réforme et de progrès pour son pays. Quant à l'athéisme, il l'a stigmatisé de main de maître.

Les Missions Etrangères.—Les Missions Etrangères de Paris viennent de publier le compte rendu de leurs travaux apostoliques pendant l'année 1893.

52,482 baptêmes d'adultes, 252 conversions d'hérétiques, 178,643 baptêmes d'enfants de païens,

Les 27 missions ont 1820 élèves à instruire et à former dans les 37 séminaires indigènes, et elles prennent soin de 1,051,295 chrétiens, anciens et nouveaux, dispersés sur d'immenses territoires, dans 3800 stations.

Cette année, la mort a enlevé aux Missions Etrangères 3 évêques, NN. SS. Midon, Simon et Lions. et 18 missionnaires.

Voilà ce qu'accomplit pour l'Eglise et la France l'héroïque bataillon des Missions Etrangères.

A ces travaux se joignent ceux des missionnaires de toutes les Congrégations religieuses.

N'est-ce pas la véritable armée de la civilisation chrétienne ?

C'est par centaines qu'ils meurent chaque année sur la terre étrangère, ces soldats pacifiques que l'amour de Dieu et des âmes embrase.

Ils meurent dans le silence, et nul ne songe à leur tresser des couronnes ou à leur élever des statues. Leur récompense n'est pas ici-bas.

MGR TACHÉ

Au moment où nous mettons sous presse, les nouvelles que nous recevons de Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, sont encore bien mauvaises. Cependant, ce matin (jeudi) une très légère amélioration s'est produite. Prions Dieu de rendre à la santé le courageux prélat qui s'est tant dépensé pour la sanctification des âmes et le triomphe de la sainte Eglise.

LE SOIN DU A L'ÂME

Un missionnaire, voyant un domestique qui pansait un cheval avec beaucoup de soin, lui fit cette question : « Mon ami, combien mettez-vous de temps chaque fois, pour tenir votre cheval en si bon état ? — Je mets plus de deux heures par jour, lui répondit-il. — J'ai maintenant une autre question à vous faire ; permettez-moi de vous l'adresser simplement : Combien de temps donnez-vous chaque jour au soin de votre âme, pour obéir à Dieu, votre maître et faire votre salut ?

Le domestique qui était franc répondit naïvement : « Tous les matins, je fais le signe de la croix et je dis un *Pater* ; j'y ajoute quelquefois un *Ave*. Le dimanche, je ne manque guère la messe ; mais j'aime les messes qui sont courtes ; voilà tout. » Le missionnaire lui répondit alors : Mon ami, puisque vous avez si peu de soin de votre âme, et un si grand soin de votre cheval, *si je vous appartenais, j'aimerais mieux être votre cheval que votre âme.*

(Semaine de Grenoble).

CHRONIQUE DIOCESAINE

Nominations. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. P. Deguire, curé de Notre-Dame à Montréal.

M. N. Troie, curé de St-Jacques à Montréal.

Le 65ème Bataillon à la Cathédrale. — Les Volontaires Canadiens-Français de la ville sont venus assister en corps, officiers en tête, à la grand'messe, célébrée dans la Cathédrale par le R. P. Garceau, ancien chapelain des zouaves pontificaux. Le Régiment occupait les allées centrales de la grande nef et des transepts ; c'était un beau coup d'œil. Le sermon a été donné par M. le chanoine Archambeault. Il avait pris pour texte ces paroles des Saintes Ecritures : *Militia est vita hominis super terram.*

Noces d'or de la Ligue du Sacré-Cœur. — Les différentes sections anglaises de la Ligue du Sacré-Cœur se réuniront, dimanche prochain, à 4 heures, dans la Cathédrale, pour y fêter le centième anniversaire de cette société fondée en 1844. Il y aura sermon anglais, acte de consécration au divin Cœur de Jésus, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Messe de la Saint Jean Baptiste. — A l'occasion de la fête nationale, Monseigneur l'archevêque de Montréal officiera pontificalement, dimanche prochain, à la Cathédrale, où toutes les sociétés de Saint Jean-Baptiste se rendront en procession solennelle et assisteront à la messe et au sermon. Ces démonstrations religieuses sont un excellent moyen d'attirer les faveurs du ciel sur notre chère patrie.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel théorique et pratique d'horticulture, par un Religieux jardinier, de 26 ans d'enseignement et de pratique ; 2^e édition ; beau vol. in-12 de 600 pages ; Paris Téqui, éditeur. — Prix : 4 fr. ; franco-poste : 4 fr. 70.

Cet ouvrage d'un religieux jardinier, expérimenté entre tous par sa longue pratique du métier d'horticulteur, est destiné à tous ceux qui sont encore apprentis dans le jardinage, et il les guide parfaitement dans la profession par son enseignement méthodique, clair, concis, sérieux, complet et néanmoins toujours pratique ou de facile application.

Il ne laisse de côté aucune branche essentielle de l'horticulture. C'est ainsi que ce livre contient les parties suivantes, excellentement traitées :

- 1^o *Notions sur la géologie, les amendements et les engrais.*
- 2^o *Traité abrégé de botanique.*
- 3^o *Le Jardin potager et sa culture.*
- 4^o *Cours élémentaire d'arboriculture fruitière.*
- 5^o *Calendrier de l'horticulteur*, indiquant les travaux de chaque mois dans le jardin, la serre et l'orangerie ;
- 6^o *Petit vocabulaire des termes relatifs à l'horticulture ;*
- 7^o *Plantes florales de plein air*, au nombre de 125, individuellement décrites ;
- 8^o *Planches*, au nombre de 22, concernant la greffe, la taille, la forme des arbres fruitiers, y compris la taille et les formes de la vigne, d'après les derniers progrès effectués en arboriculture et en viticulture, On a, ici, 41 dessins qui viennent heureusement compléter et élucider le texte.

Pour tous ces motifs, nous recommandons à nos lecteurs, surtout à ceux de la campagne, cet excellent *Manuel d'horticulture*.

ADOpte A L'UNANIMITE

Une telle unanimité à Montréal n'a jamais été
remarquée avant

Toutes les classes et tous les rangs représentés

Le sergent John O'Donnell, station No 7, 73 rue Colborne, dit : J'ai fait usage dans ma famille du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour mauvaises toux, rhumes et bronchites. Ce remède a prouvé par lui-même qu'il est supérieur aux autres, guérissant toujours complètement et rapidement, et c'est pour moi un plaisir de vous envoyer ce témoignage non sollicité.

Mme S. Papps, 116 rue Britannia, dit : J'ai souffert pendant deux semaines d'une toux et d'un rhume des plus opiniâtres. Une bouteille de 25 cts du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette opéra une complète guérison. Je me fais un plaisir de le recommander à tout le monde, car je considère que ce sirop est un remède de famille de la plus grande valeur et des plus efficaces.

Mme A. Duffy, 124 rue Forfar, dit : Mon petit garçon, âgé de quatre ans, souffrit pendant deux mois de bronchite, j'essayai plusieurs remèdes sans succès, je témoigne maintenant que deux bouteilles de 50c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette opérèrent une complète et permanente guérison et je puis le recommander avec plaisir à tout le monde.

Mme Jos. Chassé, 24 ruelle Grant, dit : Ma petite fille âgée de cinq ans souffrait d'une violente attaque de coqueluche, et elle fut complètement guérie par l'usage de deux bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette.

Mme Jos. Lauzon, 370 rue Maisonneuve, dit : Mon enfant, âgé de deux ans, souffrait d'une si violente attaque de coqueluche que sa figure devenait noire et saignait beaucoup du nez et endurait toutes les autres douleurs causées par cette maladie. Il a été, je suis heureuse de le dire, guéri par l'usage de deux bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.
232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ **AU BON MARCHÉ** ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

PRELATS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral,

MONTREAL.

LUCIEN BENOIT **Sculpteur et Doreur**

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Fembrooke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

LAPRES & LAVERGNE **PHOTOGRAPHES**

860 — Rue St-Denis — 860

TELEPHONE 7283

COIN ONTARIO

M. J. N. LAPRES était autrefois de la maison W. Notman & Fils.

Portraits à l'Huile, au Crayon, Pastel, etc., agrandis d'après de
petites photographies

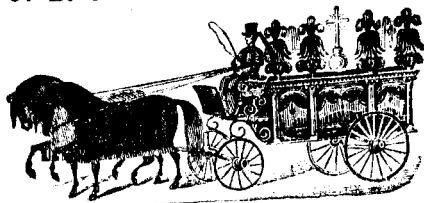
Réduction de 25 % pour le clergé et les communautés religieuses.

J. B. PILON & FILS **POMPES FUNEBRES**

ENTREPRENEURS DE

ETABLI EN 1879

*Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.*



2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL 8302

ARCAND FRERES
Marchands de Nouveautés

Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HY-
GIENIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,
MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Nous, informons M. M. les membres du clergé Canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les veilleuses marque Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est vendue :

Par fut de 41-42 gal. Le gal. 0.90.
Au détail, Le gal. \$1.00.

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

MM. HUDON, HÉBERT & Cie, rue St-Paul, à Montréal

“ **ROBITAILLE & Cie,** “ “

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Vin de Messe

Nous avons en doane, un beau vin de messe, garanti naturel, aux prix de

Par cinq futs, Le gallon \$1.00.
Par un fut de 30 gal. “ \$1.05.
Au détail, “ \$1.15.

Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille 1\$ La douzaine \$9.

Dépôt : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 30 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

Demandez les prix

ALBERIC DURAND

Bell Telephone 1968. 1964 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE
Pépinière, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er choix
ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 10 A La Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.
20 Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford
30 Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste. Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal
Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893).

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

Références : *Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les églises de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P.Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.*

Téléphone Bell 6478. PLANS, DEVIS, ESTIMÉS ET EXPERTISES

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri - Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

A. HURTUBISE, et A. ST-CYR,

agents du département français.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires. Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1848

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque " Diego per Alta "

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumement.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

Poeles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

Une attention spéciale sera donnée aux Communautés religieuses et Fabriques. Pour références :

Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André Avelin, Chaput, Chateauguay. Révdes Sœurs du Précieux Sang, Notre-Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame. Collège Ste-Croix, Côte des Neiges, Farnham, Memramcook.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1826.
DE EDIMBOURG. ECOSSA.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000.— Bonus distribué \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-
siastiques.**

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Clerges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

FREDERIC LAPOINTE

MARCHAND DE

MEUBLES ET DE PIANOS

1541 A 1551 RUE STE-CATHERINE

Montréal.

Tapis, Prelarts, Gravures, Miroirs, Etc.

VENDUS A DES CONDITIONS TRÈS FACILES

Le plus grand Assortiment de toute la Ville.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.